



Plan ministériel d'évaluation quinquennal, de l'année financière 2020 à 2021 à l'année financière 2024 à 2025

Août 2020



N° de cat. : EN1-85/1F-PDF
ISBN : 2563-5271

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2020

Also available in English

Plan ministériel d'évaluation AF 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025


Confirmation du Plan ministériel d'évaluation par les sous-ministres

J'approuve le plan ministériel d'évaluation d'Environnement et Changement climatique Canada, pour l'année financière 2020 à 2021 à l'année financière 2024 à 2025, que j'ai soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé par la Politique sur les résultats.

Je confirme que ce plan ministériel d'évaluation quinquennal continu :


- planifie l'évaluation, au moins tous les cinq ans, de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année, conformément aux exigences aux exigences de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des fonds publics*;
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- répond aux exigences du système de gestion des dépenses, notamment, selon le cas, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens portant sur l'alignement des ressources,

Je m'assurerai que ce plan sera mis à jour tous les ans et je fournirai des renseignements sur sa mise en oeuvre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, tel qu'exigé.



T. Christine Hogan
Sous-ministre

August 3, 2020
Date



Martine Dubuc
Sous-ministre déléguée

August 3, 2020
Date

Table des matières

1. Introduction	1
2. Mise en contexte de la planification	2
2.1 Contexte ministériel.....	2
2.2 Considérations relatives à la planification.....	2
3. Bilan de l'année financière 2019 à 2020	3
4. Plan quinquennal	5
4.1 Points saillants de la planification.....	5
4.2 Ressources	9
Annexe A : plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à l'année financière 2024 à 2025	11
Annexe B : activités et initiatives qui ne seront pas évaluées entre l'année financière 2020 à 2021 et l'année financière 2024 à 2025.....	19

Liste des tableaux

Tableau 1 : résumé des projets d'évaluation pour l'année financière 2019 à 2020.....	4
Tableau 2 : survol du plan quinquennal, par date de début et fin du projet.....	6
Tableau 3 : couverture quinquennale par responsabilité essentielle et programme	8
Tableau 4 : budget planifié de la Direction générale de l'audit et de l'évaluation pour l'année financière 2020 à 2021	9
Tableau 5 : budget planifié des activités liées à l'évaluation pour l'année financière 2020 à 2021 ...	10

Liste des acronymes et abréviations

Acronymes et abréviations	Nom complet
AF	Année financière
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CMR	Cadre ministériel des résultats
CMRÉR	Comité sur la mesure du rendement, l'évaluation et les résultats
CT	Conseil du Trésor
DGAÉ	Direction générale de l'audit et de l'évaluation
DPA et CÉ	Dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada
ETP	Équivalent temps plein
LGFP	<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>
S et C	Subventions et contributions
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
TI	Technologies de l'information

1. Introduction

Ce document présente le plan ministériel d'évaluation d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour la période allant de l'année financière (AF) 2020 à 2021 à l'AF 2024 à 2025. Conformément à la [Politique sur les résultats](#) du Conseil du Trésor (CT) du Canada, la Direction générale de l'audit et de l'évaluation (DGAÉ) d'ECCC produit un plan ministériel d'évaluation quinquennal continu fondé sur un exercice de planification annuel et approuvé par les sous-ministres. Le plan suit les procédures obligatoires pour les évaluations, comme l'indique la [Directive sur les résultats](#).

L'objectif premier du plan est d'assurer que les sous-ministres et les cadres supérieurs ont accès à des renseignements crédibles, neutres et opportuns sur la pertinence et le rendement continus des dépenses directes de programme et des programmes permanents de subventions et contributions. L'intention est d'abord et avant tout d'appuyer une prise de décisions fondée sur les faits et de communiquer les résultats à la population canadienne.

Considérations en raison de la COVID-19

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude mondiale persistante, la DGAÉ examinera le Plan ministériel d'évaluation au cours de l'année et l'adaptera au besoin pour refléter les changements de capacité et de priorités du Ministère.

Le Plan ministériel d'évaluation est une ressource utile pour :

- évaluer la conformité du Ministère à la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et à la [Politique sur les résultats](#);
- veiller à ce que les engagements en matière d'évaluation précisés dans les présentations approuvées par le CT soient respectés;
- confirmer que les projets d'évaluation visent les secteurs à plus haut risque pour le Ministère;
- évaluer la pertinence des ressources pour la fonction d'évaluation.

De plus, le Plan :

- donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin d'assurer que les besoins en matière d'information du Ministère et d'autres utilisateurs des résultats des évaluations (par exemple, les autres ministères où ECCC participe à la programmation horizontale) sont satisfaits;
- aide à assurer que les évaluations en appui à la refonte des programmes sont planifiées et menées à terme avant le renouvellement de ceux-ci;
- permet aux unités ministérielles participant aux activités de planification stratégique et d'établissement de rapports de déterminer à quel moment les résultats des évaluations seront disponibles pour aider à orienter leur travail;

- fournit aux agences centrales un préavis de la date à laquelle les évaluations seront disponibles pour appuyer leurs travaux relatifs à la mise au point de politiques, à l'examen des dépenses et à la prise de décisions sur l'affectation des ressources.

2. Mise en contexte de la planification

2.1 Contexte ministériel

En réponse à la pandémie de COVID-19, ECCC a dû s'adapter à un environnement de santé publique, économique et social en rapide évolution.

Le 15 mars 2020, le secrétaire du Conseil du Trésor du Canada a indiqué que les fonctionnaires fédéraux télétravailleraient dans la mesure du possible, tout en veillant à ce que les opérations et les services essentiels du gouvernement pour les Canadiennes et les Canadiens se poursuivent. ECCC a activé son Plan de continuité des activités (PCA) et le Ministère s'adapte pour assurer qu'il continue à remplir son mandat.

Tout au long de cette période de bouleversements, l'activité principale d'ECCC n'a pas changé. Le Ministère est toujours chargé de protéger l'environnement, de conserver le patrimoine naturel du pays et de fournir des informations climatiques et météorologiques permettant à la population canadienne d'être bien renseignée et en sécurité. Il travaille avec les provinces, les territoires, les Peuples autochtones et d'autres intervenants à réduire les gaz à effet de serre, favoriser la croissance verte, mettre au point des instruments de réglementation efficaces et soutenir l'adaptation et la résilience aux changements climatiques au pays et ailleurs dans le monde. Les activités de programme soutiennent quatre responsabilités essentielles :

- prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques;
- prévention et gestion de la pollution;
- préservation de la nature;
- révision des conditions météorologiques et environnementales

2.2 Considérations relatives à la planification

La DGAÉ utilise les plans et les évaluations des risques de l'année précédente comme point de départ de l'exercice annuel de planification. L'approche tient compte des éléments et principes clés suivants.

- Un exercice de planification est effectué avant le début de chaque année financière, en consultation avec les cadres supérieurs, les comités de gouvernance pertinents d'ECCC et le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Les projets d'évaluation planifiés, le calendrier et les ressources sont discutés et présentés aux sous-ministres pour approbation.
- Un examen initial est fondé sur la connaissance des programmes et des priorités d'ECCC et sur l'examen d'un certain nombre de sources et de documents clés, y compris le Plan ministériel et le Profil ministériel de risque.

- Le plan veille à ce que toutes les exigences d'évaluation obligatoires soient satisfaites, notamment en respectant les engagements précisés dans les présentations au CT et en répondant aux exigences législatives de la LGFP (article 42.1).
- Les projets prévus sont présentés de façon à montrer comment ils s'harmonisent avec l'Inventaire des programmes dans le Cadre ministériel des résultats (CMR).
- Le cas échéant, la DGAÉ tient compte des risques et projets similaires identifiés par les principaux ministères partenaires (par exemple, les ministères et organismes à vocation scientifique) et examine les possibilités de collaboration et d'évaluation conjointe.
- Le plan reflète une allocation adéquate de ressources qui tient compte des ressources disponibles, de la capacité et de l'expertise de la DGAÉ. Il tient également compte de la capacité des directions générales et des secteurs de programme d'ECCC à accueillir plusieurs projets à la fois.

Le plan de cette année est le résultat de discussions aux tables de gestion des diverses directions générales d'ECCC. Il a également été examiné par le Comité des opérations ministérielles et a fait l'objet de discussions au Comité sur la mesure du rendement, l'évaluation et les résultats (CMRÉR). Ce dernier a recommandé que le plan soit présenté aux sous-ministres aux fins d'approbation. Les sous-ministres ont donné leur aval au Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2020 à 2021 à l'AF 2024 à 2025 le 3 août 2020.

3. Bilan de l'année financière 2019 à 2020

Au cours de l'AF 2019 à 2020, les évaluateurs de la DGAÉ ont travaillé sur 16 projets, y compris 10

L'AF 2019 à 2020 en chiffres

- Travaillé sur 16 projets, dont 10 évaluations horizontales;
- Complété 4 projets d'évaluation;
- Mené 3 projets d'évaluation horizontaux;
- Fourni des commentaires sur 5 mémoires au Cabinet et 15 présentations au CT;
- Mis à jour les informations relatives aux évaluations dans les profils d'information sur le rendement des 16 programmes d'ECCC.

évaluations horizontales. ECCC a dirigé trois de ces évaluations horizontales. Sur les 16 projets, cinq ont été lancés avant l'AF 2019 à 2020 et 11 ont été lancés au cours de l'AF 2019 à 2020.

Quatre des 16 projets ont été approuvés au cours de l'AF 2019 à 2020. Dix projets sont prévus pour approbation en 2020 à 2021. Deux évaluations horizontales seront terminées après l'AF 2020 à 2021 (Plan de protection des océans et Adaptation aux changements climatiques – synthèse horizontale).

Au cours de l'AF 2019 à 2020, en plus de projets d'évaluation, le personnel d'évaluation a examiné et fourni des conseils sur cinq mémoires au Cabinet et 15 présentations au CT. Ces examens avaient pour but de veiller à ce que les conclusions des évaluations

antérieures pertinentes soient reflétées de manière appropriée et que les futures exigences d'évaluation soient établies et financées. Le personnel de l'Évaluation a coordonné les commentaires de leurs collègues de la DGAÉ, afin d'assurer que les résultats et les exigences d'audits internes et externes sont également reflétés de façon appropriée.

Le personnel de l'Évaluation collabore aussi avec la Direction générale des services ministériels et des finances (DGSMF), les planificateurs ministériels et les gestionnaires de programmes pour améliorer la mesure du rendement. Au cours de l'AF 2019 à 2020, le personnel de l'Évaluation a examiné quatre stratégies de mise en œuvre ou de mesure du rendement pour des règlements nouveaux ou modifiés et a fourni des commentaires à leur sujet. Le personnel de la DGAÉ a également mis à jour les informations relatives aux évaluations dans les Profils d'information sur le rendement pour chacun des 16 programmes inclus dans l'Inventaire des programmes d'ECCC.

Au cours de 2019 à 2020, ECCC a été très actif dans la communauté fédérale de l'évaluation. La chef d'Évaluation à ECCC a organisé une des rencontres trimestrielles au sein du Comité des chefs d'évaluation des ministères et organismes à vocation scientifique et a participé aux trois rencontres organisées par d'autres membres du comité. La DGAÉ a également participé activement au Conseil stratégique de la Communauté fédérale d'évaluation dirigé par le SCT, un forum axé sur quatre priorités en matière d'évaluation : l'apprentissage, le renforcement des capacités, la pertinence et les pratiques professionnelles. De plus, le personnel a fourni des informations au CT pour le Cadre de responsabilisation de gestion ainsi que l'Enquête d'évaluation de la capacité de l'AF 2018 à 2019.

Un résumé des projets d'évaluation pour l'année 2019 à 2020 est présenté au tableau 1.

Tableau 1 : résumé des projets d'évaluation pour l'année financière 2019 à 2020

Nom du projet d'évaluation	Lancé avant AF 2019 à 2020	Lancé en AF 2019 à 2020	Approuvé en AF 2019 à 2020	Approbation prévue en AF 2020 à 2021	Approbation prévue après AF 2020 à 2021
1. Bureau de gestion des grands projets - Évaluation horizontale menée par RNCAN	X			X	
2. Initiative énergétique de la côte Ouest - Évaluation horizontale menée par RNCAN	X			X	
3. Stratégie emploi jeunesse - Évaluation horizontale menée par EDSC	X		X		
4. Plan de protection des océans - Évaluation horizontale menée par TC	X				X
5. Initiative du guichet unique - Évaluation horizontale menée par ASFC	X			X	
6. Projet conjoint audit/évaluation sur la gestion du Cadre pancanadien (interne)		X	X		
7. Plan de gestion des produits chimiques - Évaluation horizontale menée par SC		X	X		
8. Gestion de la formation en langue seconde à ECCC (interne)		X	X		
9. Plan de protection des océans (interne)		X		X	
10. Eau douce – les Grands Lacs, le lac Winnipeg, le Saint-Laurent (interne)		X		X	

Nom du projet d'évaluation	Lancé avant AF 2019 à 2020	Lancé en AF 2019 à 2020	Approuvé en AF 2019 à 2020	Approbation prévue en AF 2020 à 2021	Approbation prévue après AF 2020 à 2021
11. Coopération internationale sur le changement climatique - Évaluation horizontale menée par ECCC		X		X	
12. Initiative de recherche et de développement en génomique - Évaluation horizontale menée par CNRC		X		X	
13. Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux (interne)		X		X	
14. Lutte contre la pollution atmosphérique - Évaluation horizontale menée par ECCC		X		X	
15. Fonds de la nature du Canada – Programmes des aires protégées et des espèces en péril (interne)		X		X	
16. Adaptation aux changements climatiques – Synthèse horizontale - Évaluation horizontale menée par ECCC		X			X
TOTAL	5	11	4	10	2

Un rapport approuvé au cours de l'AF 2018 à 2019 a été publié sur le site Web d'ECCC en 2019 à 2020 :

- [Évaluation horizontale du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux](#)

4. Plan quinquennal

4.1 Points saillants de la planification

Trente-deux projets d'évaluation sont prévus pour la période allant de l'AF 2020 à 2021 à l'AF 2024 à 2025.

- Vingt-six des 32 projets seront menés pour satisfaire aux exigences d'évaluation obligatoires, notamment les engagements d'évaluation précisés dans les présentations au CT, et aux exigences législatives de la LGFP (article 42.1), et ce, en tenant compte des exemptions indiquées dans la [Politique sur les résultats](#).
- Six des 32 projets sont des évaluations discrétionnaires (non obligatoires en vertu de la [Politique sur les résultats](#)) sur des sujets que la haute direction et les sous-ministres ont identifiés comme étant particulièrement utiles à la prise de décisions.

- Dix-huit des 32 projets sont des évaluations horizontales qui porteront sur des initiatives menées conjointement par plusieurs ministères et organismes. Par l'intermédiaire de la DGAÉ, ECCC est le ministère responsable de huit évaluations horizontales et participe à 10 autres projets.

Au cours de l'AF 2020 à 2021, la DGAÉ examinera le Plan ministériel d'évaluation et l'adaptera pour répondre à la situation en évolution. De cette manière, l'Évaluation peut soutenir au mieux la prise de décisions à ECCC en ces temps sans précédent.

Un aperçu de l'horizon de planification quinquennal est présenté au tableau 2. Le plan est fondé sur les ressources disponibles identifiées dans le budget de la DGAÉ (voir le tableau 4) et sur un effectif de 16,35 ETP.

Tableau 2 : survol du plan quinquennal, par date de début et fin du projet

Projet d'évaluation	Année 1 AF 2020 à 2021	Année 2 AF 2021 à 2022	Année 3 AF 2022 à 2023	Année 4 AF 2023 à 2024	Année 5 AF 2024 à 2025
Initiative du Bureau de gestion des grands projets (H-RNCan)	Fin T2				
Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest (H-RNCan)	Fin T2				
Initiative du guichet unique (H-ASFC)	Fin T2				
Analyse des lacunes en matière d'adaptation	Début T1 Fin T2				
Plan de protection des océans (évaluation interne d'ECCC)	Fin T3				
Coopération internationale sur le changement climatique (H-ECCC)	Fin T3				
Initiative de recherche et de développement en génomique (H-CNRC)	Fin T3				
Lutte contre la pollution atmosphérique	Fin T3				
Bassins d'eau douce	Fin T4				
Fonds de la nature du Canada – Programmes des aires protégées et des espèces en péril (évaluation formative)	Fin T4				
Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Fin T4				
Fonds pour dommages à l'environnement	Début T1 Fin T4				
Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes (H-TC)	Début T2	Fin T1			
Leadership fédéral vers zéro déchet de plastique au Canada (H-ECCC)	Début T3	Fin T2			
Centre canadien des services climatiques	Début T4	Fin T4			
Services hydrologiques	Début T4	Fin T4			

Projet d'évaluation	Année 1 AF 2020 à 2021	Année 2 AF 2021 à 2022	Année 3 AF 2022 à 2023	Année 4 AF 2023 à 2024	Année 5 AF 2024 à 2025
Mesures d'atténuation de base du changement climatique	Début T4	Fin T4			
Fonds municipal vert (H-ECCC)		Début T1 Fin T4			
Agrandissement du réseau de Trans Mountain - mise en œuvre de la phase IV (H-RNCan)		Début T1 Fin T4			
Initiative de l'évaluation d'impact et processus de réglementation (H-AÉIC)	Début T4		Fin T1		
Programme des espèces en péril, y compris la composante EEP du Fonds de la nature du Canada		Début T1	Fin T1		
Programme des aires protégées, y compris la composante AP du Fonds de la nature du Canada		Début T1	Fin T1		
Tarifification pancanadienne du carbone (H-ECCC)		Début T1	Fin T1		
Plan de protection des océans (H-TC)	Début T3		Fin T2		
Programme sur le Saint-Laurent (pour appuyer le renouvellement à long terme)		Début T1	Fin T4		
Initiative de protection des baleines, y compris les mesures pour protéger l'épaulard résident du Sud (H-MPO)		Début T3	Fin T4		
Stratégie de gestion des urgences – Cartographie des plaines inondables et alerte aux inondations côtières			Début T1 Fin T4		
Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone			Début T1	Fin T1	
Agrandissement du réseau de Trans-Mountain - Évaluation de l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre (H-ECCC)			Début T1	Fin T1	
Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux : phase IV (H-ECCC)			Début T4		Fin T1
Fonds d'incitation à l'action pour le climat				Début T1	Fin T1
Stratégie emploi et compétences des jeunes (H-EDSC)				Début T4	Fin T3

En plus des 32 projets d'évaluation énumérés dans le tableau 2, des travaux ont été lancés sur la Synthèse horizontale des évaluations sur l'adaptation aux changements climatiques. Cette initiative fournira une analyse et un sommaire des évaluations de l'adaptation menées par les ministères pendant la période allant de l'AF 2020 à 2021 à l'AF 2025 à 2026. La planification du rapport récapitulatif sera entreprise officiellement au cours de l'AF 2025 à 2026, et le rapport sera déposé pendant l'AF 2026 à 2027. Cette initiative sera incluse dans le Plan ministériel d'évaluation, AF 2021 à 22 à AF 2025 à 2026.

La [Politique sur les résultats](#) exige que les ministères précisent dans leurs plans comment les projets d'évaluation couvriront les dépenses ministérielles. L'information d'ECCC est présentée au tableau 3.

Tableau 3 : couverture quinquennale par responsabilité essentielle et programme

Responsabilité essentielle	Programme dans le Cadre ministériel des résultats pour l'AF 2019 à 2020	Couverture quinquennale d'évaluation	Dépenses totales de programmes – MJANR 2020 à 2021	% couverture
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	787 247 808 \$	787 408 066 \$	100
	Action internationale sur les changements climatiques	29 707 472 \$	35 275 290 \$	84
	Adaptation aux changements climatiques	15 505 633 \$	22 610 152 \$	69
Prévention et gestion de la pollution	Qualité de l'air	69 642 312 \$	70 623 661 \$	99
	Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	33 407 512 \$	108 547 986 \$	31
	ÉcoAction communautaire	3 929 694 \$	15 797 890 \$	25
	Gestion des substances et des déchets	58 582 581 \$	122 823 312 \$	48
	Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	8 360 592 \$	42 624 625 \$	20
Préservation de la nature	Espèces en péril	97 108 923 \$	105 752 944 \$	92
	Politiques et partenariats sur la biodiversité	0 \$	5 953 132 \$	0
	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	10 785 699 \$	44 547 808 \$	24
	Évaluation environnementale	9 132 036 \$	22 063 404 \$	41
	Conservation et protection des habitats	123 585 955 \$	124 384 963 \$	99
	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	2 155 461 \$	16 554 962 \$	13
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	181 994 393 \$	207 380 997 \$	88
	Services hydrologiques	48 101 745 \$	48 101 745 \$	100
Sous-total		1 479 247 816 \$	1 780 450 937 \$	83
Services internes		0 \$	202 522 526 \$	0
Total		1 479 247 816 \$	1 982 973 463 \$	75

4.2 Ressources

Comme le démontre le tableau 4, la mise en œuvre du présent plan est comprise dans le budget planifié de la DGAÉ pour l'AF 2020 à 2021 de 4,3 millions de dollars et de l'effectif prévu de 31,2 ETP. La Division de l'évaluation partage ses ressources avec la Division de l'audit interne pour le soutien aux comités, la révision des documents et leur publication sur le site Web d'ECCC et le suivi des recommandations.

Tableau 4 : budget planifié de la Direction générale de l'audit et de l'évaluation pour l'année financière 2020 à 2021

Divisions	Budget planifié pour 2020 à 2021 ¹			
	Salaires	F et E	Total	ETP
Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation	331 569 \$	23 620 \$	355 189 \$	2,98
Opérations de la direction générale	166 420 \$	95 650 \$	262 070 \$	2,00
Audit interne	883 279 \$	332 384 \$	1 215 663 \$	9,53
Pratiques professionnelles et liaison	502 768 \$	12 340 \$	515 108 \$	6,00
Évaluation	1 131 216 \$	120 314 \$	1 251 530 \$	10,70
Total - Divisions	3 015 252 \$	584 308 \$	3 599 560 \$	31,21
Comité ministériel d'audit	92 550 \$	26 737 \$	119 287 \$	0,00
Sous-total	3 107 802 \$	611 045 \$	3 718 847 \$	31,21
Projets prédéterminés ²	0 \$	595 000 \$	595 000 \$	0,00
Total - Direction générale	3 107 802 \$	1 206 045 \$	4 313 847 \$	31,21

¹ Le budget planifié pour l'année financière 2020 à 2021 représente les ressources nécessaires pour maintenir la capacité de base de la DGAÉ et pour exécuter le Plan d'audit axé sur les risques et le Plan ministériel d'évaluation. Il comprend à la fois les crédits votés et le financement temporaire.

² Les projets prédéterminés disposent de fonds sur une base temporaire, comme ils sont définis dans les présentations au CT, pour l'exécution d'évaluations précises. Ces fonds ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins et ils varient en général d'une année à l'autre, selon les programmes et les approbations spécifiques.

Comme on peut le voir au tableau 5, le budget pour les activités d'évaluation au cours de l'AF 2020 à 2021 est de 2,34 millions de dollars, et comprend 16,35 ETP pour fournir des services d'évaluation et de consultation.

Tableau 5 : budget planifié des activités liées à l'évaluation pour l'année financière 2020 à 2021

Élément	AF 2020 à 2021 Budget planifié
Salaires ¹	1 546 191 \$
Services professionnels ²	631 683 \$
Formation ³	15 462 \$
Fonctionnement et entretien ⁴	149 436 \$
Total - Budget	2 342 772 \$
Nombre d'ETP – indéterminés	15,08
Nombre d'ETP – déterminés (y compris les étudiants et les employés occasionnels)	1,27
Total ETP	16,35

¹Les salaires recouvrent le salaire des employés occasionnels ainsi que 50 % du Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation, 50 % de la fonction administrative et 50 % des Pratiques professionnelles et liaison (excluant l'Audit externe).

²Les montants comprennent seulement les frais d'experts-conseils liés aux projets d'évaluation (y compris les fonds sur une base temporaire pour les projets prédéterminés). Ils ne comprennent pas les frais de traduction et de révision de texte.

³La formation se fonde sur 1 % des besoins salariaux.

⁴ « Fonctionnement et entretien » comprend 50 % du Bureau de la dirigeante principale de l'audit et chef de l'évaluation, 50 % de la fonction administrative et 50 % des Pratiques professionnelles et liaison, ainsi que 100 % du coût associé aux étudiants travaillant au sein de la Division de l'évaluation.

L'équipe de direction de la DGAÉ est déterminée à exécuter les projets d'évaluation planifiés pour l'AF 2020 à 2021. Si le manque de ressources ou d'autres facteurs limitaient la possibilité d'exécuter les activités du Plan ministériel d'évaluation, la chef de l'évaluation portera la question à l'attention du CMRÉR et recommandera toutes les modifications nécessaires aux sous-ministres.

Annexe A : plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à l'année financière 2024 à 2025

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
1. Initiative du Bureau de gestion des grands projets	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Mars 2012	2007-2008 - 2011-2012	T1 2018-2019	T2 2020-2021	0	2 327 562	RNCan est responsable de l'évaluation. Dépôt reporté à 2020-2021.
2. Initiative sur l'infrastructure énergétique de la côte Ouest	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T2 2017-2018	T2 2020-2021	0	0	RNCan est responsable de l'évaluation. Dépôt reporté à 2020-2021.
3. Initiative du guichet unique	Croissance propre et atténuation des changements climatiques, Qualité de l'air, Gestion des substances et des déchets, Promotion de la conformité et Application de la loi - Faune	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T1 2018-2019	T2 2020-2021	0	0	ASFC est responsable de l'évaluation. Dépôt reporté à 2020-2021.
4. Analyse des lacunes en matière d'adaptation	Adaptation aux changements climatiques	S.O.	Priorité ministérielle	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2020-2021	T2 2020-2021	0	0	Cette étude particulière évaluera la couverture de l'ensemble actuel des programmes fédéraux d'adaptation, afin de soutenir les ministères dans leur réflexion sur les futures activités d'adaptation.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
5. Plan de protection des océans (évaluation interne d'ECCC)	Gestion des substances et des déchets, Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution, Espèces en péril, Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages, Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune, Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	S.O.	Priorité ministérielle	Non horizontale	Jamais évalué	2004-2005 – 2005-2006	T1 2019-2020	T3 2020-2021	0	0	La portée comprendra les activités d'ECCC relatives au Plan de protection des océans. Elle est menée pour 1) évaluer l'état de mise en œuvre du PPO au sein d'ECCC et identifier les possibilités de renforcer sa mise en œuvre; et 2) appuyer une évaluation horizontale planifiée par TC pour l'AF 2021 à 2022.
6. Coopération internationale sur le changement climatique	Action internationale sur les changements climatiques, Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Mars 2016	2011-2012 -2015-2016	T1 2019-2020	T3 2020-2021	17 588 715	35 444 558	Engagement de la présentation au CT et LGFP, S et C de moins de 5 M\$. Les composantes du programme ont été incluses dans l'évaluation du thème des actions internationales du Programme sur la qualité de l'air, achevée en 2016.
7. Initiative de recherche et de développement en génomique	Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes, Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	S.O.	Priorité ministérielle	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T1 2019-2020	T3 2020-2021	0	1 221 208	CNRC est responsable de l'évaluation.
8. Lutte contre la pollution atmosphérique	Qualité de l'air, Gestion des substances et des déchets, Croissance propre et atténuation des changements climatiques, Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution, Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Décembre 2015	2011-2012 – 2014-2015	T1 2019-2020	T3 2020-21	1 710 000	95 819 889	Les composantes de ce programme ont été évaluées dans le cadre de l'Évaluation horizontale du Programme sur la qualité de l'air du Canada, achevée en 2015.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
9. Bassins d'eau douce	Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Les Grands Lacs : Mars 2017 Lac Winnipeg : Juin 2017 Saint-Laurent : Mars 2018	Les Grands Lacs : 2010-2011 - 2014-2015 Lac Winnipeg: 2012-2013-2015-2016 Saint-Laurent : 2011 - 2016	T4 2019-20	T4 2020-2021	17 616 846	26 353 896	Les Grands Lacs et le lac Winnipeg : G&C de moins de 5 M\$, mais un élément clé d'une contribution globale de plus de 5 M\$ (Contributions à l'appui de la prévention et gestion de la pollution).
10. Fonds de la nature du Canada – Programmes des aires protégées et des espèces en péril (évaluation formative interne)	Espèces en péril, Conservation et protection des habitats	S.O.	Priorité ministérielle	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T2 2019-2020	T4 2020-2021	0	0	Évaluation formative menée au cours de la deuxième année pour évaluer le début rapide, les défis et les premiers succès du Fonds de la nature du Canada.
11. Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Juin 2016	2011-2012 - 2014-2015	T4 2018-2019	T4 2020-2021	4 746 913	149 717 237	Les dépenses au compte des S et C sont de moins de 5 M\$, mais le programme est une composante importante de plus de 5 M\$ (Contributions en appui aux Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens). Également requis en fonction de la présentation au CT.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
12. Fonds pour dommages à l'environnement	ÉcoAction communautaire	S.O.	Priorité ministérielle	Non horizontale	Octobre 2014	2008-2009 to mid-2013-2014	T1 2020-2021	T4 2020-2021	0	776 694	Évaluation menée pour informer les décisions de la gestion sur les améliorations à venir du programme.
Total, année 1		7	5	6 non horizontales 2 horizontales, ECCC responsable 4 horizontales, ECCC participant					41 662 474	311 661 044	Couverture totale, année 1 = 21 %
13. Initiative sur les systèmes de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes	Gestion des substances et des déchets, Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages, Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Avril 2017	2013-2014 - 2015-2016	T2 2020-2021	T1 2021-2022	0	2 256 118	TC est responsable de l'évaluation.
14. Leadership fédéral vers zéro déchet de plastique au Canada	Gestion des substances et des déchets	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Jamais évalué	S.O.	T3 2020-2021	T2 2021-2022	11 148 580	20 750 688	ECCC est responsable de l'évaluation.
15. Centre canadien des services climatiques	Adaptation aux changements climatiques	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T4 2020-21	T4 2021-22	2 800 000	15 354 894	Évaluation menée au cours de la cinquième année de la période de financement de 11 ans. Une évaluation ultérieure pourrait être réalisée au cours de la dixième année pour éclairer la décision de renouvellement.
16. Services hydrologiques	Services hydrologiques	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Avril 2014	2008-2009 - 2012-2013	T4 2020-2021	T4 2021-2022	400 000	47 877 915	Selon la présentation au CT approuvée en 2018-2019, une évaluation sera entreprise au cours de la quatrième année (2021-2022) du cycle de financement de cinq ans.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
17. Mesures d'atténuation de base du changement climatique	Croissance propre et atténuation des changements climatiques, Qualité de l'air, Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Décembre 2015	2011-2012-2014-2015	T4 2020-2021	T4 2021-2022	9 847 050	41 192 502	Les composantes de ce programme ont été évaluées dans le cadre de l'Évaluation du Programme de la qualité de l'air du Canada, achevée en 2015.
18. Fonds municipal vert	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Jamais évalué	S.O.	T1 2021-2022	T4 2021-2022	0	0	Évaluation menée en collaboration avec RNCAN et INFC.
19. Agrandissement du réseau de Trans Mountain - mise en œuvre de la phase IV	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T1 2021-2022	T4 2021-2022	0	0	RNCAN est responsable de l'évaluation.
Total, année 2		7	0	3 non horizontales 2 horizontales, ECCC responsable 2 horizontales, ECCC participant					24 195 630	127 432 117	Couverture totale, année 2 = 8 %
20. Initiative de l'évaluation d'impact et processus de réglementation	Espèces en péril, Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages, Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Mars 2018	2012-2013 - 2016-2017	T4 2020-2021	T1 2022-23	3 060 400	18 121 542	AÉIC est premier responsable de l'évaluation. En 2018, ECCC a complété une évaluation interne du Programme d'évaluation environnementale.
21. Programme des espèces en péril, y compris la composante EEP du Fonds de la nature du Canada	Espèces en péril, Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Juin 2018	2011-2012 - 2015-2016	T1 2021-2022	T1 2022-2023	48 166 964	96 951 111	La portée de cette évaluation inclura les activités du programme EEP et les S et C connexes sous l'égide du Fonds canadien pour la nature (y compris la Loi sur les espèces en péril).

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
22. Programme des aires protégées, y compris la composante AP du Fonds de la nature du Canada	Conservation et protection des habitats, Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Avril 2014	2008-2009 -2012-2013	T1 2021-2022	T1 2022-2023	88 275 403	123 738 498	La portée de cette évaluation comprendra à la fois les activités du Programme des aires protégées et les S et C connexes sous l'égide du nouveau Fonds de la nature du Canada.
23. Tarification pancanadienne du carbone	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Jamais évalué	S.O.	T1 2021-2022	T1 2022-2023	0	5 830 147	ECCC mènera l'évaluation en collaboration avec l'Agence du revenu du Canada.
24. Plan de protection des océans (évaluation horizontale)	Gestion des substances et des déchets, Espèces en péril, Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution, Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune, Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T3 2020-2021	T2 2022-2023	0	17 793 146	TC est responsable de l'évaluation.
25. Programme sur le Saint-Laurent (pour appuyer le renouvellement à long terme)	Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	S.O.	Priorité ministérielle	Non horizontale	Mars 2018	2011-2016	T1 2021-2022	T4 2022-2023	0	0	Évaluation menée pour éclairer le renouvellement à long terme de l'Accord Canada-Québec (2026-2041)
26. Initiative de protection des baleines, y compris les mesures pour protéger l'épaulard résident du Sud	Qualité de l'air, Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes, Gestion des substances et des déchets, Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Jamais évalué	S.O.	T3 2021-2022	T4 2022-2023	0	3 808 082	MPO est responsable de l'évaluation.
27. Stratégie de gestion des urgences – Cartographie des plaines inondables et alerte aux inondations côtières	Services hydrologiques	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2022-2023	T4 2022-2023	0	1 073 654	Évaluation des composantes d'ECCC d'une Stratégie de gestion des urgences pour assurer une meilleure gestion des catastrophes au Canada.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
Total, année 3		7	1	3 non horizontales 3 horizontales, ECCC responsable 3 horizontales, ECCC participant					139 502 767	267 316 180	Couverture totale, année 3 = 18 %
28. Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2022- 2023	T1 2023- 2024	607 153 546	620 497 157	Requis en vertu de l'engagement dans la présentation au CT et la LGFP, S et C de plus de 5 M\$.
29. Agrandissement du réseau de Trans-Mountain - Évaluation de l'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre	Évaluation environnementale	Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Jamais évalué	S.O.	T1 2022- 2023	T1 2023- 2024	0	5 201 621	ECCC est responsable de l'évaluation.
Total, année 4		2	0	1 non horizontale 1 horizontale, ECCC responsable					607 153 546	625 698 778	Couverture totale, année 4 = 42 %
30. Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux : phase IV	Gestion des substances et des déchets	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC responsable	Décembre 2018 (Phase II et Phase III)	2012-2013 - 2017-2018	T4 2022- 2023	T1 2024- 2025	0	24 752 173	ECCC est responsable de l'évaluation.
31. Fonds d'incitation à l'action pour le climat	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Non horizontale	Jamais évalué	S.O.	T1 2023- 2024	T1 2024- 2025	0	119 234 524	Requis en vertu de l'engagement dans la présentation au CT et la LGFP.
32. Stratégie emploi et compétences des jeunes	ÉcoAction communautaire	LGFP/ Engagement dans la présentation au CT	S.O.	Horizontale - ECCC participant	Février 2019	2013-2014 - 2017-2018	T4 2023- 2024	T3 2024- 2025	3 069 000	3 153 000	EDSC est responsable de l'évaluation.

Plan d'évaluation détaillé, l'année financière 2020 à 2021 à AF 2024 à 2025					Évaluations antérieures		Évaluations futures		Dépenses		Commentaires
Titre de l'évaluation	Programme du Cadre ministériel des résultats	Évaluation obligatoire (détermination externe)	Évaluation discrétionnaire (détermination ministérielle)	Évaluation horizontale	Date d'achèvement de l'évaluation (M/A)	Période de couverture de l'évaluation	Date de départ (T/A)	Date prévue, aval du SM (T/A)	Valeur estimative des S et C (\$)	Dépenses prévues associées au(x) programme(s) (\$)	
Total, année 5		3	0	1 non horizontale 1 horizontale, ECCC responsable 1 horizontale, ECCC participant				3 069 000	147 139 697	Couverture totale, année 5 = 10 %	
Total pour les cinq ans		26	6	14 non horizontales 8 horizontales - ECCC responsable 10 horizontales - ECCC participant				815 583 417	1 479 247 816		
Pourcentage des dépenses totales prévues associées aux programmes qui seront évalués, excluant les services internes										1 780 450 937	83 %
Pourcentage des dépenses totales prévues associées aux programmes qui seront évalués, incluant les services internes										1 982 973 463	75 %

Annexe B : activités et initiatives qui ne seront pas évaluées entre l'année financière 2020 à 2021 et l'année financière 2024 à 2025

Responsabilité essentielle	Programme du CMR	Initiative	Dépenses prévues pour AF 2020 à 2021 (\$)	Date de la dernière évaluation	Raisons pour ne pas effectuer d'évaluation
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Adaptation aux changements climatiques	Adaptation aux changements climatiques – Synthèse horizontale	7 104 519	Février 2018	Les ministères mèneront des évaluations et déposeront des rapports pendant la période allant de l'AF 2020-21 à 2025-26. La planification du rapport récapitulatif sera entreprise au cours de l'AF 2025-2026. À ce titre, cette évaluation sera incluse dans le plan ministériel d'évaluation de 2021-2022 à 2025-2026.
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Croissance propre et atténuation des changements climatiques	Promotion de la conformité et Application de la loi - Pollution	160 259	Octobre 2009	Les principaux éléments du programme sont abordés dans le cadre des évaluations suivantes : Atténuation de la pollution atmosphérique, Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, le Plan de gestion des produits chimiques (complétée) et le Plan de protection des océans.
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Action internationale sur les changements climatiques	Contribution obligatoire de la Commission de coopération environnementale	2 767 818	Novembre 2012	Risque faible – le paiement de transfert est utilisé depuis 1994 pour répondre à l'obligation du Canada de contribuer au budget annuel de la Commission de coopération environnementale.
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Action internationale sur les changements climatiques	Protocole de Montréal	2 800 000	Mars 2013	Risque faible – depuis 1993, le paiement de transfert est fait en réponse à l'engagement annuel d'ECCC relativement au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, qui a été renouvelé tous les cinq ans.
Prévention et gestion de la pollution	Qualité de l'air	Agrandissement du réseau de Trans-Mountain	981 348	Sans objet	Deux sous-programmes ne sont pas évalués parce qu'ils présentent un faible risque, sont de faible importance et ne sont pas soumis aux exigences de la LGFP : le Plan de gestion des effets cumulatifs pour la mer de Salish et le Programme de surveillance et de protection des oiseaux marins. L'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre, qui est en cours d'évaluation, est incluse à l'annexe A.
Prévention et gestion de la pollution	Qualité de l'eau et partenariats pour les écosystèmes	Qualité de l'eau et la santé des écosystèmes	75 140 474	Juin 2017	Risque faible – le programme a été évalué en 2017. Il sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de 2021-2022 à 2025-2026.
Prévention et gestion de la pollution	ÉcoAction communautaire	Rapports et indicateurs de durabilité	7 006 857	Septembre 2016	Risque faible – le CEDD a effectué plusieurs examens et audits en 2018.
Prévention et gestion de la pollution	ÉcoAction communautaire	Financement communautaire ÉcoAction	4 861 339	Septembre 2013	Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.

Responsabilité essentielle	Programme du CMR	Initiative	Dépenses prévues pour AF 2020 à 2021 (\$)	Date de la dernière évaluation	Raisons pour ne pas effectuer d'évaluation
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Plan de gestion des produits chimiques	54 926 529	Janvier 2020	Le programme prend fin. S'il est renouvelé, Santé Canada (en tant que responsable) indique qu'il envisagerait alors d'ajouter une nouvelle évaluation.
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	L'Initiative de sécurité publique et d'Antiterrorisme	1 134 000	Sans objet	Risque faible – les activités sont en cours depuis 2001.
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Gestion des effluents	5 428 790	Février 2012	Risque faible – le programme a fait l'objet d'un audit de la CEDD en 2018.
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Promotion de la conformité et Application de la loi – Pollution	434 020	Octobre 2009	Les principaux éléments du programme sont abordés dans le cadre des évaluations suivantes : Atténuation de la pollution atmosphérique, Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, le Plan de gestion des produits chimiques (complétée) et le Plan de protection des océans.
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Agrandissement du réseau de Trans-Mountain	748 525	Sans objet	Deux sous-programmes ne sont pas évalués parce qu'ils présentent un faible risque, sont de faible importance et ne sont pas soumis aux exigences de la LGFP : le Plan de gestion des effets cumulatifs pour la mer de Salish et le Programme de surveillance et de protection des oiseaux marins. L'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre, qui est en cours d'évaluation, est incluse à l'annexe A.
Prévention et gestion de la pollution	Gestion des substances et des déchets	Planification pour la réponse environnementale intégrée	1 568 866	Sans objet	Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.
Prévention et gestion de la pollution	Promotion de la conformité et Application de la loi - Pollution	Plan de gestion des produits chimiques	6 895 018	Janvier 2020	Le programme prend fin. S'il est renouvelé, Santé Canada (en tant que responsable) indique qu'il envisagerait alors d'ajouter une nouvelle évaluation.
Prévention et gestion de la pollution	Promotion de la conformité et Application de la loi - Pollution	L'Initiative de sécurité publique et d'Antiterrorisme	820 320	Sans objet	Risque faible – les activités sont en cours depuis 2001.
Prévention et gestion de la pollution	Promotion de la conformité et Application de la loi - Pollution	Application de la loi	26 548 695	Octobre 2009	Les principaux éléments du programme sont abordés dans le cadre des évaluations suivantes : Atténuation de la pollution atmosphérique, Mesures essentielles d'atténuation des changements climatiques, le Plan de gestion des produits chimiques (complétée) et le Plan de protection des océans.
Préservation de la nature	Espèces en péril	Plan de conservation national	8 644 021	Sans objet	Les activités entreprises dans le cadre du Plan de conservation national seront évaluées dans le contexte du Fonds du Canada pour la nature.
Préservation de la nature	Politiques et partenariats sur la biodiversité	Politiques et partenariats sur la biodiversité	5 953 132	Novembre 2012	Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.
Préservation de la nature	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	31 815 256	Mars 2018	Risque faible – évaluation effectuée récemment.

Responsabilité essentielle	Programme du CMR	Initiative	Dépenses prévues pour AF 2020 à 2021 (\$)	Date de la dernière évaluation	Raisons pour ne pas effectuer d'évaluation
Préservation de la nature	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	Agrandissement du réseau de Trans-Mountain	1 554 286	Sans objet	Deux sous-programmes ne sont pas évalués parce qu'ils présentent un faible risque, sont de faible importance et ne sont pas soumis aux exigences de la LGFP : le Plan de gestion des effets cumulatifs pour la mer de Salish et le Programme de surveillance et de protection des oiseaux marins. L'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre, qui est en cours d'évaluation, est incluse à l'annexe A.
Préservation de la nature	Oiseaux migrateurs et autres espèces sauvages	Planification pour la réponse environnementale intégrée	392 568	Sans objet	Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.
Préservation de la nature	Évaluation environnementale	Programme d'évaluation environnementale	12 307 531	Mars 2018	Risque faible – évaluation effectuée récemment
Préservation de la nature	Évaluation environnementale	Agrandissement du réseau de Trans-Mountain	623 837	Sans objet	Deux sous-programmes ne sont pas évalués parce qu'ils présentent un faible risque, sont de faible importance et ne sont pas soumis aux exigences de la LGFP : le Plan de gestion des effets cumulatifs pour la mer de Salish et le Programme de surveillance et de protection des oiseaux marins. L'Initiative sur les effets cumulatifs en milieu terrestre, qui est en cours d'évaluation, est incluse à l'annexe A.
Préservation de la nature	Conservation et Protection des habitats	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	377 567	Mars 2018	Risque faible – évaluation effectuée récemment.
Préservation de la nature	Conservation et Protection des habitats	Planification pour la réponse environnementale intégrée	421 440	Sans objet	Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.
Préservation de la nature	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	Promotion de la conformité et Application de la loi – Faune	14 399 501	Mars 2018	Risque faible – évaluation effectuée récemment.
Predicting Weather and Environmental Conditions	Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux	Eureka	25 386 604	Sans objet	Aucune exigence en vertu de la LGFP. Aucun besoin n'a été identifié lors des consultations de la DGAÉ. Le programme sera pris en compte dans l'établissement du Plan ministériel d'évaluation de l'AF 2021-2022 à l'AF 2025-2026.
Total des dépenses de programmes non évalués			301 203 120		
Services internes (non évalués)			202 522 526	Sans objet	Besoin faible – l'Audit interne l'abordera.
TOTAL NON ÉVALUÉ			503 725 646		
Total des dépenses ministérielles			Dépenses prévues pour AF 2020 à 2021		% couverture
Total des dépenses ministérielles, excluant les services internes			1 780 450 936		83 %
Total des dépenses ministérielles, incluant les services internes			1 982 973 462		75 %

